

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2011-12-6-7

Service consulté

**GERPLAN MISE EN OEUVRE D' ACTIONS
C251 C751 ET C233**

Résumé : Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département est sollicité pour :

- la sensibilisation des scolaires à l'environnement et au paysage pour l'année 2011-2012 au Val d'Argent,
- la promotion des marchés paysans de la vallée de Kaysersberg,
- la création d'un verger à THANNENKIRCH,
- la renaturation d'une zone humide à MICHELBACH-LE-BAS,
- le développement d'actions de sensibilisation à l'environnement à KINGERSHEIM,
- la plantation d'une haie champêtre et de fruitiers à FLAXLANDEN,
- la réalisation de sentiers d'interprétation à BOLLWILLER,
- la plantation de haies et de fruitiers à FELDBACH,
- la renaturation d'une prairie à URBES,
- la restauration de murets de pierres sèches à MITZACH et WILDENSTEIN,
- l'organisation et la promotion de la fête paysanne au parc de WESSERLING.

Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 24.039 €.

GERPLAN de la communauté de communes du Val d'Argent

Sensibilisation 2011-2012 des scolaires à l'environnement et au paysage

Engagée dans de nombreuses démarches en faveur du paysage, la communauté de communes du Val d'Argent met en place des actions de sensibilisation à l'environnement à destination des scolaires de son territoire

Le programme 2011-2012 cible des élèves des cycles 2 et 3, sur les thèmes suivants : la sensibilisation aux différents espaces naturels et paysagers, la compréhension des éléments qui composent le paysage, la place de l'homme dans le paysage et son action, afin de créer les conditions d'échange et de débats et faciliter un rapport concret et actif avec le paysage en vue de sa préservation.

Cette action figure dans le programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la communauté de communes du Val d'Argent, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 9 mai 2011.

Le montant éligible de ce programme étant de 10.700 €, l'aide départementale serait de 5.350 € (taux d'aide de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738.

GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg

Promotion des marchés paysans de la vallée

L'association des paysans de la vallée est chargée de la promotion des marchés paysans de la vallée de Kaysersberg. A ce titre et pour cette année, elle fait réaliser des affiches, des tracts, des panneaux et paraître une annonce dans les journaux locaux.

Cette action figure dans le programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 24 juin 2011.

Le montant éligible du projet étant de 1.180 €, l'aide départementale serait de 590 € (taux d'aide de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 6574, fonction 738.

GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé

Création d'un verger à THANNENKIRCH

La commune de THANNENKIRCH souhaite créer un verger communal à côté de son école, en périphérie du village.

Cette opération figure dans le programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 9 mai 2011.

Le montant éligible de cette action étant de 2.115 €, l'aide départementale serait de 846 € (taux d'intervention de 40%) qui seront prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738.

Les 3 actions précédentes ne s'inscrivent pas dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie piémont-val d'Argent, les contrats GERPLAN en cours étant antérieurs (2009-2011).

GERPLAN de la communauté de communes de la Porte du Sundgau

Renaturation d'une zone humide à MICHELBACH-LE-BAS

La commune de MICHELBACH-LE-BAS souhaite restaurer un fond de vallon humide en reprenant le profil du fossé existant et en créant une mare et son cortège de plantes hôtes, tout en conservant la prairie existante.

Ce site renaturé permettra de créer des habitats favorables aux amphibiens, odonates et insectes aquatiques et terrestres. Il sera également un site pédagogique d'observation pour les scolaires et les habitants de la commune.

Cette action figure dans le programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la communauté de communes de la Porte du Sundgau, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 9 mai 2011. Elle s'inscrit également dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie des 3 pays

Le plan de financement prévoit une intervention de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse de 60% et du Département de 20%.

Le montant éligible de ce projet étant de 8.500 €, l'aide départementale serait de 1.700 € (taux d'intervention de 20%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74.

GERPLAN de Mulhouse Alsace Agglomération (M2A)

Les 3 projets qui suivent figurent au programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la M2A, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 9 mai 2011. Ils s'inscrivent également dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie de la région mulhousienne.

Développement d'actions de sensibilisation à l'environnement à KINGERSHEIM

Sur KINGERSHEIM, l'association *les Sheds* a pour vocation de créer du lien social, notamment par le développement d'actions centrées sur la préservation de l'environnement. Elle privilégie à ce titre 3 axes d'animations : un potager pédagogique et naturel, un marché des paysans locaux et un festival de sensibilisation à la préservation de l'environnement « 6 pieds sur terre ».

Le montant éligible de ces animations étant de 6.072 €, l'aide départementale serait de 3.036 € (taux d'aide de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 6574, fonction 738.

Plantation de haies et de fruitiers à FLAXLANDEN

La commune de FLAXLANDEN souhaite planter des haies et des fruitiers le long du chemin rural « Rodelweg ».

Le montant éligible de cette action étant de 1.978 €, l'aide départementale serait de 791 € (taux d'intervention de 40%) qui seront prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738.

Réalisation de sentiers d'interprétation à BOLLWILLER

La commune de BOLLWILLER possède un patrimoine architectural, paysager et environnemental remarquable et peu connu. Elle souhaite ainsi le valoriser en réalisant quatre sentiers thématiques à vocation pédagogique.

Le plan de financement prévoit une intervention de l'Europe (FEADER) de 40% et de Mulhouse Alsace Agglomération de 19%.

Le montant éligible de cette action étant de 15.618 € HT, l'aide départementale serait de 3.124 € HT (taux d'intervention de 20%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74.

GERPLAN III et Largue

Plantation de haies et de fruitiers à FELDBACH

La commune de FELDBACH souhaite planter des haies et des fruitiers sur le site de dépôt des déchets verts, en périphérie du terrain de tennis et aux entrées de village côté BISEL et HEIMERSDORF.

Cette opération figure dans le programme prévisionnel GERPLAN 2011 III et Largue, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 24 juin 2011. Elle s'inscrit également dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie du Sundgau.

Le montant éligible de cette action étant de 1.493 €, l'aide départementale serait de 597 € (taux d'intervention de 40%) qui seront prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738.

GERPLAN de la Vallée de Saint-Amarin

Les 4 projets qui suivent figurent au programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 24 juin 2011. Elles s'inscrivent également dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie Thur Doller.

Renaturation d'une prairie à URBES

La commune d'URBES souhaite reconstituer une prairie semi-naturelle afin de créer un habitat favorable, entre autre, à l'Azuré des paluds, papillon observé sur ce secteur. Elle a prévu de signer un bail environnemental avec l'agriculteur chargé de la gestion de la prairie afin de respecter des dates de fauche favorables à l'espèce.

Le plan de financement prévoit une intervention de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin de 5%, de l'Europe (programme LEADER) de 31,6%, et du Département de 31,6%.

Le montant éligible de ce projet étant de 4.862 €, l'aide départementale serait de 1.536 € (taux d'intervention de 31,6%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74.

Restauration d'un muret de pierres sèches à MITZACH

M. et Mme BROLL-COPIN, habitants de MITZACH, souhaitent restaurer un muret de pierres sèches en très mauvais état de 54 m² et de 1,75 mètres de haut, en bordure de leur propriété et situé le long de la voirie communale. Les travaux nécessitent le dégagement des soubassements à la pelle mécanique, le drainage du site, ainsi que la fourniture complémentaire d'une partie du granit local, nécessaire à la restauration du muret.

Le montant éligible de ce projet étant de 12.165 €, l'aide départementale serait de 4.866 € (taux d'intervention de 40%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 2042, fonction 74.

Restauration d'un muret de pierres sèches à WILDENSTEIN

La commune de WILDENSTEIN souhaite restaurer un muret de pierres sèches de 22 m² et de 1 mètre de haut, situé le long d'un chemin de randonnée qui surplombe le village. Les travaux, de moindre importance en comparaison de ceux du muret de Mitzach, nécessitent le dégagement des soubassements avec une pelle manuelle et le remontage de l'appareillage avec les matériaux locaux disponibles sur site.

Le montant éligible de ce projet étant de 1.905 €, l'aide départementale serait de 762 € (taux d'intervention de 40%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74.

Organisation et promotion de la fête paysanne au parc de WESSERLING

Les jeunes agriculteurs du canton de SAINT-AMARIN/MASEVAUX ont organisé une fête paysanne au parc de WESSERLING afin de promouvoir et valoriser leur métier auprès du grand public. Au programme : animations (tonte de moutons, fabrication de fromage blanc, conduite de troupeaux avec chiens de bergers), marché des producteurs, repas de produits locaux.

Le montant éligible de ce projet étant de 1.682 €, l'aide départementale serait de 841 € (taux d'intervention de 50%) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 6574, fonction 738.



Au regard de ces éléments, je vous propose, dans le cadre de la démarche GERPLAN d'accorder une subvention :

- à la communauté de communes du Val d'Argent pour le programme 2011-2012 de sensibilisation à l'environnement des scolaires de son territoire, dont le montant serait de 5.350 € (montant éligible de 10.700 €, taux d'aide de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738 ;
- à l'association des paysans de la vallée pour la promotion des marchés paysans de la vallée de Kaysersberg, dont le montant serait de 590 € (montant éligible de 1.180 €, taux d'aide de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 6574, fonction 738 ;
- à la commune de THANNENKIRCH pour la création d'un verger, dont le montant serait de 846 € (montant éligible de 2.115 €, taux d'intervention de 40 %), qui seront prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738 ;
- à la commune de MICHELBAACH-LE-BAS pour la renaturation d'une zone humide, dont le montant serait de 1.700 € (montant éligible de 8.500 €, taux d'aide de 20 %) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
- à l'association *les Sheds* pour le développement d'actions de sensibilisation à l'environnement à KINGERSHEIM, dont le montant serait de 3.036 € (montant éligible de 6.072 €, taux d'aide de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 6574, fonction 738 ;
- à la commune de BOLLWILLER pour la réalisation de sentiers d'interprétation, dont le montant serait de 3.124 € (montant éligible de 15.618 €, taux d'intervention de 20%), qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
- à la commune de FLAXLANDEN pour la plantation de haies et de fruitiers, dont le montant serait de 791 € (montant éligible de 1.978 €, taux d'intervention de 40 %), qui seront prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738 ;

- à la commune de FELDBACH pour la plantation de haies et de fruitiers, dont le montant serait de 597 € (montant éligible de 1.493 €, taux d'intervention de 40 %), qui seront prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738 ;
- à la commune d'URBES pour la renaturation d'une prairie, dont le montant serait de 1.536 € (montant éligible de 4.862 €, taux d'aide de 31,6 %) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
- à M. et Mme BROLL-COPIN de MITZACH pour la restauration d'un muret de pierres sèches le long de leur propriété, dont le montant serait de 4.866 € (montant éligible de 12.165 €, taux d'intervention de 40%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 2042, fonction 74,
- à la commune de WILDENSTEIN pour la restauration d'un muret de pierres sèches le long d'un sentier de randonnée, dont le montant serait de 762 € (montant éligible de 1.905 €, taux d'intervention de 40%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
- aux jeunes agriculteurs du canton de SAINT-AMARIN/MASEVAUX pour l'organisation et la promotion de la fête paysanne au parc de WESSERLING, dont le montant serait de 841 € (montant éligible de 1.682 €, taux d'intervention de 50%) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 6574, fonction 738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 25 NOVEMBRE 2011

Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2011

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03864	BOLLWILLER Réalisation de sentiers d'interprétation à Bollwiller Cofinancement : MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION : 3 121,00 € UNION EUROPEENNE : 6 619,00 €	15 618,00	20%	3 124,00
GPL03909	BROLL JEAN-GEORGES OU COPIN LYDIE Restauration d'un muret privé en pierre sèche à Mitzach	12 165,00	40%	4 866,00
GPL03901	MICHELBACH-LE-BAS Renaturation d'une zone humide	8 500,00	20%	1 700,00
GPL03906	URBES Renaturation d'une prairie semi-humide Cofinancement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN : 243,10 € UNION EUROPEENNE : 1 536,39 €	4 862,00	31,6%	1 536,00
GPL03907	WILDENSTEIN Restauration d'un muret de pierre sèche à Wildenstein	1 905,00	40%	762,00
			Total	11 988,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 25 NOVEMBRE 2011

**Valorisation du patrimoine arboré
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
VPA03628	FELDBACH Plantation de haies et d'arbres fruitiers sur la commune de Feldbach	1 493,00	40%	597,00
VPA03629	FLAXLANDEN Plantation d'une haie champêtre et de fruitiers sur Flaxlanden	1 978,00	40%	791,00
VPA03630	THANNENKIRCH Création d'un verger à Thannenkirch	2 115,00	40%	846,00
			Total	2 234,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 25 NOVEMBRE 2011

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant de la subvention
GPL03879	ASSOCIATION LES SHEDS Sensibilisation du grand public et des scolaires aux enjeux naturels et environnementaux Montant subventionnable : 6 072,83 Taux : 50%	3 036,00
GPL03908	CCJA DE ST AMARIN ET MASEVAUX Organisation et promotion de la fête paysanne au parc de Wesserling Montant subventionnable : 1 682,00 Taux : 50%	841,00
GPL03902	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT Sensibilisation des scolaires à l'environnement et aux paysages du Val d'Argent pour l'année 2011-2012 Montant subventionnable : 10 700,00 Taux : 50%	5 350,00
GPL03877	LES PAYSANS DE LA VALLEE Communication en faveur du marché paysan de Kaysersberg Montant subventionnable : 1 180,00 Taux : 50%	590,00
Total		9 817,00